



# JOURNAL de l'Union Départementale de la Haute-Marne



## SOMMAIRE

P. 2 Edito de la Secrétaire Générale de l'UDFO 52

P. 3 Edito du Secrétaire Confédéral

P. 4 La vie de l'UDFO 52

P. 6 La vie de nos syndicats

P. 8 Les formations

P. 10 La réforme des retraites

P. 11 L'action militante – Photos

P. 12 Informations de l'AFOC

**Soyons prêts pour cette nouvelle année qui s'annonce revendicative**

Comité de rédaction : Le Bureau de l'UD FO 52

**UNION DÉPARTEMENTALE DE LA HAUTE-MARNE**

4 rue Guyard

BP 90168

52005 CHAUMONT CEDEX

Tél : 03 25 03 09 51

Mail : [udfo52@force-ouvriere.fr](mailto:udfo52@force-ouvriere.fr)



Directrice de la Publication : Anna MOREL

N°001 – 4<sup>ème</sup> Trimestre 2022

## **ÉDITO DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DE LA HAUTE-MARNE**

Mes camarades,

Je tenais à nouveau à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée lors du Congrès de notre Union Départementale.

J'ai décidé de vous proposer un journal trimestriel afin que vous puissiez vous rendre compte de l'activité réalisée par l'Union Départementale à travers son bureau et sa commission exécutive, mais aussi la vie de nos syndicats, la formation de nos militants, un retour sur nos mobilisations... Je remercie les membres du bureau qui se sont engagés à m'aider dans la rédaction de ce numéro et des prochains.



Nous finissons l'année sur une note positive et d'excellents résultats aux élections professionnelles dans les 3 versants de la Fonction Publique, qui nous place 1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale Départementale, mais également des résultats très encourageants dans les entreprises du Privé. FO est présente aux côtés de tous les salariés et agents de la Haute-Marne.

Mais l'année fut le théâtre de beaucoup de combats :

- Contre la continuité de la « casse » des Service Publics avec entre autre la fermeture de Trésoreries et l'ouverture en lieu et place des « Espaces France-Services »,
- Pour veiller aux conditions de travail de nos agents dans tous nos établissements hospitaliers, à l'accès au services de santé de qualité et de proximité de nos assurés sociaux :
  - dans le nord : la bataille fut conduite contre la fusion de l'Hôpital Geneviève Anthonioz de Gaule et du CHHM, mais aussi contre la réorganisation des hôpitaux de Wassy / Joinville.
  - dans le centre-sud : maintien des deux plateaux techniques sur Langres et Chaumont, avec la pérennité de l'activité hospitalière et de soins à Langres afin de ne pas aboutir à un vaste désert médical sur le sud du département.
- Contre l'annonce de la fermeture de l'EHPAD de Maranville (une période de sursis de 6 mois a été accordée pour sauver l'établissement).
- Pour obtenir des NAO à la hauteur du contexte inflationniste galopant, des demandes de clause de revoyure.
- Contre les conditions de travail dégradées dans la Fonction Publique Territoriale.
- Contre toutes les attaques de plus en plus régulières auprès de nos représentants syndicaux nous obligeant à intervenir à maintes reprises pour faire respecter nos mandats et droits syndicaux...

Les salariés sont attaqués de toutes parts à travers les réformes et toutes les lois liberticides voulues par le gouvernement, entre autres :

- la réforme de l'assurance chômage,
- la régulation du compte personnel de formation (CPF),
- et bientôt la réforme des retraites...

Alors mes camarades, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 qui s'annonce fortement revendicative. Soyons prêts et déterminés !

Amitiés Syndicalistes



# ÉDITO DU SECRÉTAIRE CONFÉDÉRAL DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL FORCE-OUVRIERE – FRÉDÉRIC SOUILLOT



L'éditorial de Frédéric Souillot  
Secrétaire général @SouillotFo sur Twitter

**FO**

## UNE BONNE FIN D'ANNÉE POUR **FORCE OUVRIÈRE**

**N**ous venons de franchir le solstice d'hiver, annonciateur des congés et souvent des retrouvailles en famille.

Cette année, nous partons réconfortés par les bons résultats de FO aux élections dans la fonction publique. Ces élections nous ont permis de devenir la deuxième organisation syndicale chez les agents publics. Nous confortons notre première place à l'État, nous progressons dans l'hospitalière et dans la territoriale.

Ces bons résultats sont la traduction que les revendications portées par FO sont bien reçues par les salariés du public comme du privé, que ce soit en matière d'augmentation des rémunérations ou d'amélioration des conditions de travail, de défense des carrières et des statuts, mais aussi en raison de son attachement au service public républicain et à la pratique contractuelle. Ils sont aussi et surtout ceux des militants qui agissent au quotidien sur le terrain, pour la défense des salariés.

Les commentaires n'ont évidemment pas manqué sur l'effondrement de la participation – ce n'est bien sûr pas une bonne nouvelle – et une prétendue désaffection des agents pour les élections de leurs représentants.

Or, la complexité du vote électronique et de nombreux dysfonctionnements constatés ont largement contribué à perturber les scrutins. Revenons aux votes papier!

Ces élections détermineront la représentativité globale des organisations syndicales, comme le font les élections dans les CSE dans le secteur privé. Près de 25 000 scrutins auront lieu en 2023. FO a affiché son ambition d'être présente dans le maximum

d'entreprises pour déposer des listes et obtenir les meilleurs résultats possibles et accroître le poids général de FO. Quand on est premier au plan de l'audience, ce sont nos revendications qui sont écoutées en premier! Et cela nous donne du poids pour lutter contre les réformes qui réduisent les droits et fragilisent les salariés.

Avec la réforme des retraites qui s'an-

nonce, nous en aurons bien besoin! Nous aurons aussi besoin de toute notre énergie, de toutes nos forces pour faire reculer le gouvernement sur son projet de recul de l'âge légal de départ ou d'allongement de la durée de cotisation. Nous avons rendez-vous en janvier pour préparer les mobilisations. Nous serons prêts et déterminés! D'ici là, je souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année!

***Rendez-vous  
en janvier  
pour préparer  
les mobilisations,  
nous serons prêts  
et déterminés!***

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)

# LA VIE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DE LA HAUTE-MARNE

## Le Congrès de l'Union Départementale :

Le grand rendez-vous de l'Union Départementale, durant le trimestre qui vient de s'écouler, est bien évidemment la tenue de son 23<sup>ème</sup> Congrès le 7 octobre 2022 à Semoutiers.

A cette occasion les instances ont été réélues pour une période de 3 ans :

### LA COMMISSION EXECUTIVE

Hervé ARBELTIER	Stéphane LAHIERRE
Sandrine BAUDART	Alain LAYES
Stéphanie BOUVIER	Sébastien LEROY
Sébastien CAILLES	Laurent LE SOLLEU
Blandine CORNU	Christophe MASSON
Nathalie CORTINOVIS	Anna MOREL
Sébastien COURCELLE	William OLIVO
Sandrine ROUSSEL-DRUART	Nicolas PIELTIN
Gérald DUFLOT	Cendrine PITOLLET
Jérôme FORESTIER	Gérôme SERGENT
Catherine FOURNIER	Matthieu TESTART
Yann GRISVAL	Gérard THILLY
Nathalie KLIMCZAK	

### LE BUREAU

Au sein de la Commission Exécutive ont été élus au Bureau :

Secrétaire Générale :	Anna MOREL
Secrétaire Adjointe :	Nathalie KLIMCZAK
Secrétaire Adjoint :	Gérôme SERGENT
Trésorier Général :	Nicolas PIELTIN
Trésorier Adjoint :	Jérôme FORESTIER
Trésorier Adjoint :	Alain LAYES
Membres :	Stéphanie BOUVIER, Blandine CORNU et Yann GRISVAL

### LA COMMISSION DE CONCILIATION

David DUBOIS	Loïc SPONHAUER
Didier LEGOUGNE	Valérie WERTZ
Sophie SARABY	Guy ZIMBERLIN

### LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Rachel DELACOURT / Vincent JACQUOT / Patrice MAGNIER

	Date des réunions de ces Instances		
	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
<b>Commission Exécutive</b>			15
<b>Bureau</b>	18	8	15
<b>Comm. Conciliation</b>			
<b>Comm. Contrôle</b>			

## LA VIE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DE LA HAUTE-MARNE (suite)



1<sup>ère</sup> réunion de la CE du 15 décembre 2022



Membres de la CE présents au Congrès  
Le 7 Octobre 2022

### Journée Travail et Handicap (17 novembre 2022 dans les locaux de la Confédération) :

La Secrétaire Générale avait annoncé sa volonté de créer une commission Handicap au sein de l'UD FO 52.

3 camarades du département se sont rendus à la **Journée Nationale Travail et Handicap** le 17 Novembre 2022 :

Anna MOREL, David DUBOIS et Laurent LE SOLLEU.



Une première réunion de cette nouvelle Commission aura lieu courant janvier afin de mettre en place son fonctionnement et les aides que cette commission pourra apporter aux camarades de la Haute-Marne en complément de la journée Handicap assurée par Laurent qui rencontre un vif succès auprès des militants.

Elle réunira en son sein nos camarades qui siègent à la CDCA (Commission Départementale de la Citoyenneté et de l'Autonomie), à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et notre référent handicap.

A suivre...

### NOMINATION DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES POUR LE MANDAT 2023-2025

Par arrêté du 2 décembre 2022 portant nomination des conseillers prud'hommes pour le mandat prud'homal 2023-2025, ont été nommés :

- pour la section Agriculture : Mme Axelle PERREAU
- pour la section Industrie : Mme Catherine FOURNIER et M. Gérard THILLY

## LA VIE DE NOS SYNDICATS

**Dans la Fonction Publique**, toutes nos équipes syndicales ont travaillé d'arrache-pied pour le dépôt des listes au vu des élections professionnelles qui ont eu lieu du 1<sup>er</sup> au 8 Décembre 2022.

Des listes ont même été déposées dans des administrations et services où FO n'a jamais été ou n'était plus présente depuis plusieurs années (Conseil Départemental, Préfecture, Communauté de Commune du Grand Langres...).

Le travail de terrain a porté ses fruits puisqu'**au niveau départemental, FO est le 1<sup>er</sup> syndicat représentatif** :

- **1<sup>ère</sup>** dans la Fonction Publique d'Etat (idem à 2018),
- **1<sup>ère</sup>** dans la Fonction Publique Hospitalière (idem à 2018),
- **1<sup>ère</sup>** dans la Fonction Publique Territoriale (4<sup>ème</sup> en 2018).

Nous sommes en progression dans tous les versants.

Les autorités devront encore plus tenir compte de l'avis de FO et du poids de nos revendications.

Nous félicitons chaleureusement tous les camarades qui n'ont pas compté le temps passé dans les services et sur les routes...

Nous remercions tous les agents qui ont fait confiance à nos candidats.

Nous souhaitons bon courage et un excellent travail pour les nouveaux élus dans les diverses instances des 3 versants de la Fonction Publique. L'Union Départementale est et sera à vos côtés pour vous aider et vous former.

Pour information, **au niveau national FO est le 2<sup>ème</sup> syndicat représentatif** avec 18,7 % des voix :

- conforte sa 3<sup>ème</sup> place dans le versant de la territoriale,
- maintient sa 2<sup>ème</sup> place dans le versant de l'hospitalier,
- reste en 1<sup>ère</sup> position dans le versant de l'état.

**Dans le Privé**, des élections professionnelles ont également eu lieu :

Entreprises	Fédération	Représentativité
Deguy Conge	Métallurgie	100,00 %
Entremont PEIGNEY	FGTA	100,00 %
Entremont MONTIGNY	FGTA	13,60 %
Forges de Belles Ondes	Métallurgie	100,00 %
ARCELOR MITTAL Marnaval	Métallurgie	62,50 % en progression

Nous pouvons voir que les premiers résultats sont encourageants. Félicitations également à nos camarades du privé.

La majorité des renouvellements des CSE dans nos entreprises Haut-Marnaises se feront en 2023. N'hésitez pas à entrer en contact avec l'UD pour obtenir de l'aide :

- dans la préparation de vos négociations de vos Protocoles d'Accord Pré-Electoraux
- dans la mise en page et l'impression de vos professions de foi...



## LA VIE DE NOS SYNDICATS (suite)

### Tenue des Assemblées Générales de nos syndicats :

La tenue de l'Assemblée Générale est statutaire. Elle doit être convoquée au moins une fois par an et la Secrétaire Générale de l'Union Départementale doit y être invitée, ainsi que la/le Secrétaire Général(e) de la Fédération.

C'est l'occasion de mettre à jour les documents administratifs (composition du bureau, statuts, cahier des revendications...), mais c'est aussi et surtout un moment de convivialité entre camarades.

Le dépôt de la composition du bureau et de l'extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale auprès de la mairie sont les preuves de l'existence et de la vie du syndicat. Ceci évite toute contestation par les autres organisations syndicales ou votre direction lors de vos élections professionnelles.

Lors de ce dernier trimestre 2022, ont été tenues les Assemblées Générales de :

- **MSA** le jeudi 17 novembre 2022 à 17h00
  - o **Secrétaire du syndicat** : Axelle PERREAU
- **HACHETTE & DRIOUT** le vendredi 25 novembre 2022 à 17h00
  - o **Secrétaire du syndicat** : Christophe THIEBLEMONT
- **ARCELOR MITTAL Marnaval** le lundi 5 décembre 2022 à 10h00
  - o **Secrétaire du syndicat** : David KOEHL
- **GHM de Sommevoire** le vendredi 9 décembre 2022 à 9h00
  - o **Secrétaire du syndicat** : Arnaud DELANY
- **FERRY CAPITAIN** le mercredi 21 décembre 2022 à 17h30
  - o **Secrétaire du syndicat** : Ali ZERAZA

## LES FORMATIONS

Nous sommes toujours heureux d'accueillir nos militants lors des sessions de formation proposées par le CFMS et organisées dans les locaux de l'Union Départementale à Chaumont.

**Découvrir l'économie** : du 22 au 24 novembre 2022

**13 camarades**, du public comme du privé, ont participé à cette session de formation dont l'objectif est de s'approprier des notions élémentaires d'économie afin de :

- Comprendre et pouvoir expliquer les orientations essentielles de la Confédération,
- Construire et argumenter des revendications dans l'entreprise afin de les négocier.

Les camarades ont apprécié cette formation et la formatrice Fabienne a su expliquer et s'adapter aux militants pour qu'ils puissent se familiariser et comprendre les bases du domaine de l'économie.



**Travail et Handicap** : du 28 au 30 novembre 2022

**17 camarades**, public-privé, ont assisté à cette formation intitulée Travail et Handicap et qui aborde les sujets suivants :

- Tour d'horizon du handicap
- Parcours du Travailleur Handicapé
- Acteurs et outils du maintien en emploi
- Cas pratiques d'accompagnement syndical
- Obligation d'emploi et approche de la négociation
- Le référent FO et la plateforme revendicative.



Les camarades ont trouvé cette formation très intéressante, mais regrettent qu'elle ne dure que 3 jours. Walter était présent en Haute-Marne pour la dernière fois car il nous a annoncé arrêter sa mission de formateur. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

Cette formation est complémentaire à la journée Handicap proposée par l'UD et animée par notre référent handicap départemental Laurent LE SOLLEU. Nous vous encourageons donc à vous inscrire à ces 2 formations.

**EFO** : le 12 décembre 2022



**6 camarades** ont participé cette formation organisée par l'UD et animée par les membres de la Commission Développement.

Cette formation ouverte à tous a pour but d'expliquer et montrer le fonctionnement de la plate-forme proposée par la Confédération afin que chacun puisse naviguer à travers cet outil et comprendre tout ce qu'il peut apporter aux militants.

Nous vous recommandons fortement de vous y inscrire car l'outil vous permet de commander vos cartes et timbres, de vous inscrire aux formations...



## CALENDRIER DES FORMATIONS 2023



### PROGRAMME DES STAGES ORGANISES A L'UD 52 ANNEE 2023

Tout salarié a droit, à sa demande, à un ou plusieurs congés de formation économique, sociale ou syndicale dans la limite de 12 jours par an (CFESS). La formation syndicale permet, outre la transmission de contenus théoriques, pratiques et historiques, de regrouper les travailleurs de différentes entreprises, de mettre en évidence les intérêts communs qu'ils défendent et de leur permettre de porter plus efficacement leurs mandats FORCE OUVRIERE.

#### INSCRIPTIONS A ENVOYER 2 MOIS AVANT LE DEBUT DU STAGE

Intitulé du stage	Dates
Découverte FO 1ère session (EFO)*	Chaumont du 16 au 20 janvier 2023
CSE	Chaumont du 06 au 10 mars 2023
Handicap (Laurent Le-solleu)	Chaumont le 20 mars 2023
Connaitre ses droits 1 (EFO)*	Chaumont du 12 au 14 avril 2023
EFO	Chaumont le 16 mai 2023
SSCT	Chaumont du 22 au 26 mai 2023
Fonctionnement et communication du syndicat (EFO)*	Chaumont du 12 au 16 juin 2023
Découverte FO 2 <sup>ème</sup> session (EFO)*	Chaumont du 18 au 22 septembre 23
Handicap (Laurent Le-solleu)	Chaumont le 9 octobre 2023
Je négocie (EFO)*	Chaumont du 17 au 19 octobre 2023
Connaitre ses droits 2	Chaumont du 13 au 17 novembre
Travail et handicap	Chaumont du 4 au 6 décembre 2023
Découvrir l'économie	Troyes du 18 au 20 Décembre

#### STAGES RESERVES AUX CONSEILLERS PRUDHOMMES

Intitulé du stage	Dates
AFIP à Chaumont	5 au 9 juin 2023
AFIP à Troyes	18 au 20 septembre 2023

\* Inscription exclusivement en ligne

+ 1 découverte fo du 3 au 7 juillet 2023

## LA REFORME DES RETRAITES



L'éditorial de Frédéric Souillot  
Secrétaire général @SouillotFo sur Twitter

FO

### CALENDRIER DE L'AVENT : LE GOUVERNEMENT OUVRE LA CASE « RETRAITES »

**A**lors que débute la traditionnelle période de l'avent comme chaque début de mois de décembre, le gouvernement a décidé d'ouvrir la case « retraites ». Bien que les concertations qu'il a lancées avec les interlocuteurs sociaux ne soient pas terminées, le projet de réforme est revenu la semaine dernière en mode « accéléré », la Première ministre en annonçant les grandes lignes dans un entretien au journal *Le Parisien*.

Elle a ainsi confirmé sa volonté de porter progressivement, à partir de l'été prochain, l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans, la réforme s'appliquant dès la génération née au deuxième semestre de 1961, qui devra travailler quelques mois supplémentaires pour atteindre l'âge légal de départ.

La Première ministre a aussi confirmé la mise en place d'un index senior, sur le modèle de l'index égalité, dont FO n'a cessé de pointer les insuffisances, des dispositifs de retraite progressive et le cumul emploi retraite, un minimum de pension à 1200 euros, tout en restant plus floue sur la pénibilité et les régimes spéciaux.

Lors des concertations, FO a rappelé – et continue de rappeler – ses revendications. FO s'oppose à tout allongement de la durée de cotisation et à tout recul de l'âge légal de départ. Et pour cause, aujourd'hui 50% des personnes qui liquident leur retraite ne sont déjà plus en emploi. Elles sont au chômage, en arrêt maladie ou en invalidité, ou bénéficient de minima sociaux. Reculer l'âge de départ, c'est accroître encore

plus les difficultés de cette population. Supprimer les régimes spéciaux, dans le public comme dans le privé, c'est aussi reculer l'âge de départ à la retraite.

FO continue d'expliquer qu'il n'y a pas de problème de financement des retraites : il y a un problème d'emploi. C'est pourquoi il est nécessaire de développer des emplois pérennes, de mieux gérer les fins de carrière, ou encore d'augmenter les salaires, ce qui augmenterait le volume des cotisations et donc entraînerait davantage de recettes pour les retraites.

Sur cette question, nous ne sommes pas seuls, 77% des Français sont opposés à une réforme des retraites qui reculerait l'âge de départ à la retraite. L'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse confon-

dues s'y opposent, comme l'a rappelé le communiqué de l'intersyndicale du 5 décembre dernier. Pour l'intersyndicale, des alternatives, y compris financières, existent pour améliorer les fins de carrière et les montants des pensions tout en faisant reculer les inégalités, touchant particulièrement les femmes.

Conformément à notre mandat, tous les syndicats

et militants FO doivent se tenir prêts à s'engager dans la mobilisation la plus large possible, y compris par la grève comme en 2019, dans l'hypothèse où le gouvernement maintiendrait son projet. Si la réforme des retraites est pour le gouvernement la mère des réformes, les retraites seront pour nous la mère des batailles.

Dans son calendrier de l'avent, FO est déterminée à ouvrir la case « mobilisation ».

*Il n'y a pas de problème de financement des retraites : il y a un problème d'emploi*



Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)

Mes camarades,

Comme je vous l'ai déjà répété à de nombreuses reprises ces derniers temps, il va falloir chausser vos baskets, enfilez vos chasubles et se donner rendez-vous dans la rue afin de battre le pavé et aller nous faire entendre auprès du gouvernement.

La retraite à 65 ans, **ON N'EN VEUT PAS**  
L'allongement de la durée de cotisations **NON PLUS**

**Je compte vous voir nombreux** au moment venu. FO a démontré être présente à travers nos élections professionnelles, **montrons que nous serons également présents dans la rue !**

Anna MOREL  
Secrétaire Générale de l'UDFO 52

## ACTIONS MILITANTES ET PHOTOS

### MOBILISATION DU 18 OCTOBRE 2022

FO était mobilisée avec la CGT, la FSU et l'intersyndicale des retraités.

Nous avons appelé à une mobilisation et des rassemblements pour demander :

- Une augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux,
- Pour le respect du droit de grève.

Un communiqué a été lu au même moment à Chaumont et à Saint-Dizier.



Lecture du communiqué par la Secrétaire Générale et manifestation dans les rues de Chaumont où nous avons pu dénombrer environ 250 manifestants



Lecture du communiqué par notre camarade Gérald DUFLLOT et manifestation dans les rues de Saint-Dizier où nous avons pu dénombrer environ 200 manifestants

**Faites-nous part de vos actions dans vos entreprises, administrations ou établissements pour les prochains numéros du Journal de l'UD**

## INFORMATIONS DE L'AFOC

L'AFOC (Association FO des Consommateurs) a eu ses élections pour les représentants qui vont siéger au Conseil d'Administration et au Conseil de concertation locative de Chaumont Habitat, ainsi qu'à la commission départementale de conciliation.

Ont été élus le 12 décembre dernier :

- Perrine REGNAUT
- Denis HERDALOT

L'AFOC représentée par sa Présidente, Nelly JOLY, remercie les camarades de l'UD qui ont donné de leur temps pour aider les camarades de l'AFOC tant dans la préparation de la propagande électorale que dans sa distribution.



### Qu'est-ce que l'AFOC ?

L'Association Force Ouvrière Consommateurs réunit des femmes et des hommes qui agissent ensemble, en toute indépendance, pour la défense des consommateurs et des locataires.

#### 5 MISSIONS :

- ✓ informer
- ✓ conseiller
- ✓ représenter
- ✓ défendre
- ✓ former les militants et les adhérents

#### QUI ?

- ✓ les consommateurs
- ✓ les locataires

#### ET AUSSI :

- ✓ former les militants et les adhérents

Dans un esprit d'indépendance et de solidarité.

#### DES EQUIPES LOCALES

Si vous souhaitez contacter l'AFOC : par mail : [afoc52@laposte.net](mailto:afoc52@laposte.net) ou appelez le standard de l'UD au 03 25 03 09 51.

#### UNE EQUIPE DE JURISTES

Qui apportent leur compétence aux équipes locales et aux adhérents.